Nouvel échec des négociations sur les salaires

Le dividende de CASA sera de 1,05€ en 2022 contre 0,80€ en 2021
=> **+ 31% pour les actionnaires**

L'augmentation pour certains Directeurs Généraux s'élève à
=> **+ de 7%**

Augmentation des indemnités des Administrateurs des Caisses Régionales
=> **+ de 3%**

Augmentation des salaires dans les Caisses Régionales et Entités
=> **+ 0,77% (1% des RCE)**

Est-ce cela le mutualisme au Crédit Agricole ?

Le SNECA et SUDCAM demandent la **réouverture des négociations.**
Malgré cette demande relayée par **plusieurs milliers de salariés**, la FNCA **refuse**.
Cette position radicale **fragilise** la Branche Crédit Agricole...

Pour nous le mutualisme c'est aussi prendre en considération les demandes des salariés.

Devons-nous suspendre aussi de notre côté les négociations localement ? Nous nous interrogeons fortement...

SNECA
S'élever à vos côtés

Union Syndicale Solidaires
Sud CAM
Crédit Agricole Mutuel